



REGLEMENT GRAVEL'TOUR WISH ONE 2026

Tout participant à l'une des épreuves du Gravel'Tour Wish One reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses dans son intégralité.

Article 1 : Le Challenge et son calendrier

Le Gravel'Tour Wish One est un challenge regroupant des épreuves chronométrées de Gravel comportant la mesure de performance individuelle et l'édition d'un classement. Certaines se feront en cheminement au GPS, sans balisage, et d'autres en suivi de balisage (voir détail ci-dessous).

Le Gravel'Tour Wish One proposera cette année deux ligues : **Ligue ULTIMATE / Ligue EXPERIENCE**. La ligue ULTIMATE regroupera un total de 9 épreuves. Le nombre d'épreuve de la Ligue EXPERIENCE sera prochainement communiqué. Ces deux ligues sont différenciées par le nombre de points attribués (détail dans l'article 2).

Les modalités de manches obligatoires pour jouer le classement général, le nombre de joker vous seront communiqué prochainement.

Tout participant **ayant pris le départ** de 7 et plus recevront 30 points de bonus par manche supplémentaire pour les récompenser de leur fidélité (soit 30, 60, 90, etc points bonus).

Pour être récompensé lors de la remise des prix finale, il faudra être classé à au moins 5 manches et être présent lors de cette remise des prix (le samedi 18 octobre au Raid des Alpilles). Aucun lot ni trophée ne sera envoyé.

Sur chacune des épreuves, un règlement spécifique dictera les règles de l'épreuve. Tout participant s'engage à l'avoir lu et accepté lors de son inscription.

Les épreuves du Gravel'Tour WishOne 2026 sont les suivantes :

CALENDRIER 2026
LIGUE ULTMATE
Gravel Tour des Monts Lyonnais le 12 avril à Oullins
Gravel Sud Bourgogne : samedi 26 avril à Viré
Lozérienne Gravel : samedi 09 mai à La Canourgue
Gravel Roc Laissagais : samedi 23 mai à Laissac
Wish One Gravel : 14 et 15 juin à Millau



Transmaurienne Vanoise Gravel : samedi 18 juillet à Aussois
Etape Sanfloraine : samedi 8 août à Saint-Flour
dVélos Gravel : samedi 3 octobre à Saint-Jorioz
Gravel des Alpilles : samedi 17 octobre à Maussane-les-Alpilles
LIGUE EXPERIENCE
A venir

Article 2 : Le classement, grille de point

A l'issue de chaque manche, le classement sera édité en fonction des points acquis. Les points seront attribués en fonction de la place au classement de l'épreuve et des points associés à celui-ci dans les deux grilles ci-dessous.

LIGUE ULTIMATE																			
1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	...	30 ^{ème}	31 ^{ème}	...	100 ^{ème}	101 ^{ème}	466 ^{ème}	...
650	640	630	620	610	605	600	595	590	585	582	579	-3 pt/place	525	523	-2 pt/place	385	384	10	10

LIGUE EXPERIENCE																			
1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	...	30 ^{ème}	31 ^{ème}	...	100 ^{ème}	101 ^{ème}	175 ^{ème}	...
350	340	330	320	310	305	300	295	290	285	282	279	-3 pt/place	225	223	-2 pt/place	85	84	10	10

A l'issue de chaque épreuve, le classement général sera publié au plus tard le mardi après l'épreuve sur le site www.cycling-challenge.fr.

2 maillots de leader seront remis lors de la remise des prix de chaque épreuve :

1^{er} Homme -> maillot

1^{ère} Dame -> maillot

Les maillots devront obligatoirement être portés par les leaders des classements, sous peine de non-comptabilisation des points de l'épreuve pour le classement général.

A l'issue de la saison, lors de la remise des prix du Gravel des Alpilles, les catégories suivantes seront récompensées :

- ✓ Les 3 premiers du Scratch Homme et Dame
- ✓ Le premier de chaque catégorie



Article 3 : les catégories

Les catégories du Gravel'Tour WishOne 2026 sont les suivantes :

Dame			Homme			Handisport	
FA	16 à 39 ans	2009 à 1986	MA	16 à 39 ans	2009 à 1986	H	Licence Handisport FFC
F1	40 à 49 ans	1985 à 1976	M1	40 à 49 ans	1985 à 1976		
F2	50 à 59 ans	1975 à 1966	M2	50 à 59 ans	1975 à 1966		
F3	60 ans et +	1965 et avant	M3	60 ans et +	1965 et avant		

NOTA : Ces catégories seront celles du classement général du Challenge, aucune obligation n'est faite aux organisations de les mettre en application sur les épreuves, bien que cela soit souhaitable, les classements généraux étant édités à partir des années de naissance.

L'âge et la catégorie de chacun est déterminé par rapport à l'année de naissance sauf les 16 ans dont l'âge doit être révolu le jour de l'épreuve.

Article 4 : Matériel

Pour participer à une manche du Gravel'Tour Wish One, il appartient à chaque concurrent de prévoir le matériel adéquat.

Sont acceptés sur le format chronométrée les vélos gravel. Les VTT et Gravel à assistance électrique sont acceptées uniquement sur le format randonnée.

Seuls les participants en vélos gravel musculaires seront éligibles au classement général du Gravel'Tour Wish One.

Aucun parcours ne sera balisé ; En effet, nos parcours Gravel se font en suivi GPS. Il appartient aux participants d'avoir son propre compteur GPS. La trace GPX sera envoyée par mail quelques jours avant l'épreuve.

Article 5 : Pack Saison de 3 à 9 épreuves

Le PACK SAISON est un pack regroupant les inscriptions à plusieurs épreuves du Gravel'Tour Wish One 2026.

L'inscription au PACK SAISON se fait exclusivement en ligne via le site internet : <https://cycling-challenge.fr/inscriptions/>.

Ouverture des inscriptions le 25 novembre 2025 :



Pack	Prix limité à 10 unités	Prix jusqu'au 28 février 2026
Pack 3 épreuves	90 €	105 €
Pack 4 épreuves	120 €	140 €
Pack 5 épreuves	150 €	175 €
Pack 6 épreuves	180 €	210 €
Pack 7 épreuves	210 €	245 €
Pack 8 épreuves	240 €	280 €
Pack 9 épreuves	270 €	305 €

Les inscriptions se clôtureront le **28 février 23h59**.

Le prix de l'inscription comprend ;

- L'inscription à chaque épreuve choisie ;
- Un bidon collector saison Cycling Challenge 2026 offert ;
- Pour les inscrits avant le 15 décembre, une chance de remporter un lot partenaire
- Un dossard personnalisé ;
- Une place garantie en sas prioritaire sur chaque épreuve (si la formule chrono a été choisie).

Le participant choisira lors de son inscription les épreuves et le(s) parcours de son choix (format rando ou chrono). Le tarif du pack restera le même peu importe ces choix.

La souscription au pack se fait pour un seul et même participant. En cas d'empêchement, il n'est pas possible pour le participant de céder ou de revendre son dossard sur une des épreuves.

Le maillot sera distribué au participant lors de sa participation à la première épreuve de son pack.

Tout participant au pack saison reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement ainsi que de chaque règlement d'épreuve constituant son pack et en accepte les clauses dans son intégralité.

Assurance annulation :

L'organisation propose d'assurer l'inscription contre toutes causes accidentelles et imprévisibles qui rendraient impossible votre participation au pack saison

Nous vous proposons de souscrire à l'assurance qui vous permet, sous certaines conditions de vous faire rembourser 80% du montant des droits d'inscription (hors option et frais de services).

Cette assurance :

- Couvre toutes les causes imprévisibles et accidentelles survenues entre votre inscription et la date de la première course ;



- Est Valable jusqu'à 72 h après l'événement ;
- Assure une garantie si COVID 30 jours avant l'épreuve ;
- Permet un Remboursement en 72H si dossier complet ;
- Est Valable dans le monde entier.

Cette assurance est vendue au tarif de 12 / 16 / 20 / 24 / 28 / 32 € en fonction du pack choisi à l'inscription.

Article 6 : Droit à l'image

Par sa participation au Gravel'Tour Cannondale, chaque concurrent autorise expressément l'organisateur ou ses ayants droit à utiliser, faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.